

PROTECTION DURABLE  
DES CONSTRUCTIONS  
CONTRE LES TERMITES

**Sikagard®-150 Anti Termites film**



BUILDING TRUST





## LES TERMITES... UN FLÉAU NATIONAL

On compte plus de **2600 espèces** dans le monde. En France, on dénombre **6 espèces** de termites, parmi elles, cinq appartenant au genre *Réticulermes*.

Les termites vivent dans les sols et remontent dans le bois dont ils se nourrissent. Ils s'attaquent au bois mis en œuvre dans le bâtiment.

Ils sont implantés en France depuis plusieurs siècles, longtemps localisé dans le Sud Ouest de la France, le termite est aujourd'hui reconnu par les pouvoirs publics comme un fléau national.

Les termites souterrains forment des colonies dans le sol.



**Les termites sont des insectes xylophages. Ils dégradent le bois et tous les matériaux contenant de la cellulose, qui constitue la base de leur alimentation (papier, carton, etc.)**

### LES OUVRIERS

Ils sont stériles. Ils forment une caste d'individus dépourvus d'ailes et sont aveugles. Ils composent la plus grande partie de la population (+ de 90 %).



Ce sont eux qui provoquent les dégâts, qui construisent les cordonnets. Ils sont également chargés de nourrir la colonie.

### LES SOLDATS

Ils sont également stériles. Leur rôle est de défendre la colonie et en particulier contre les fourmis.



Ils ne peuvent se nourrir seul, les ouvriers les alimentent.

### LES AILÉS

Ils disposent d'un appareil reproducteur. Le termite essaime entre février et juin.

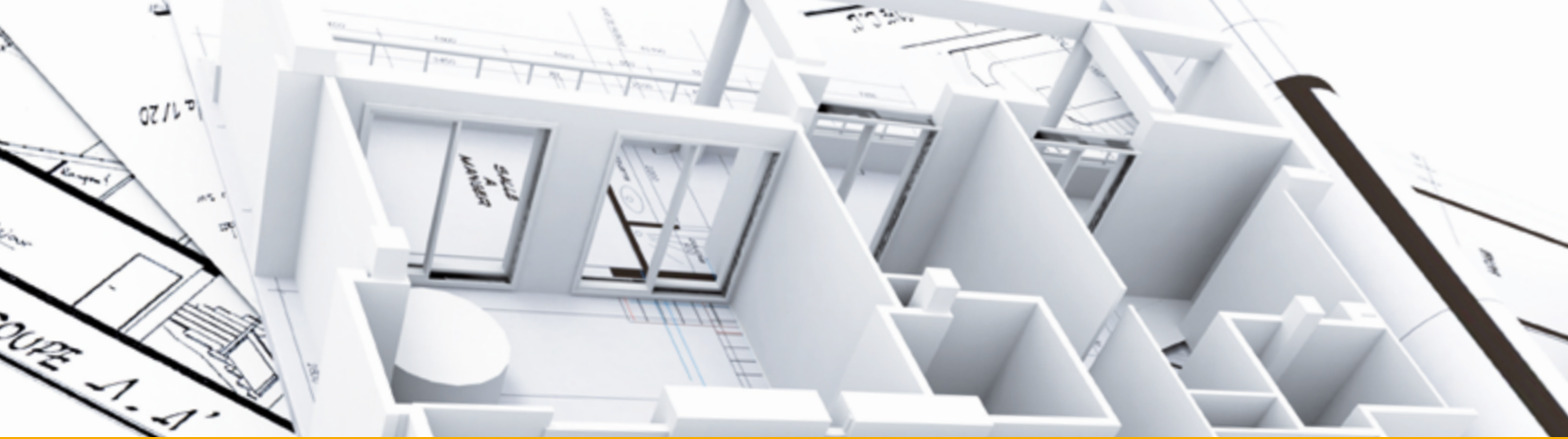


En retombant sur le sol, ils perdent leurs ailes, les couples se forment et ils fondent une nouvelle colonie.

### LE COUPLE REPRODUCTEUR

Il provient d'un essaimage, à la suite duquel il a constitué une colonie. Ils contribuent au développement de la colonie sans subir les contraintes de l'extérieur.





# CE QU'IMPOSE LA RÉGLEMENTATION

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2007, toutes les constructions réalisées dans un Département sous Arrêté Préfectoral doivent être protégées par la mise en œuvre d'une **barrière physique, physico chimique, ou réalisées avec un dispositif constructif contrôlable.**

(Article R112-2 à R112-4 du code de la construction et de l'habitat.)

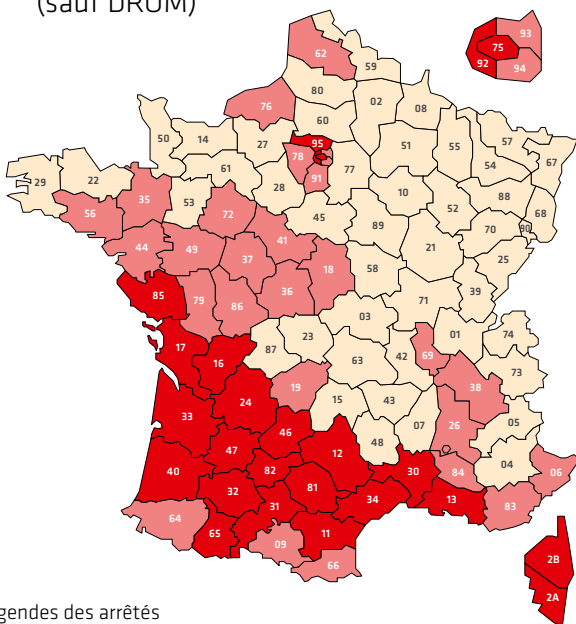
**OBLIGATION DE TRAITEMENT DANS TOUS LES DÉPARTEMENTS OÙ UN ARRÊTÉ PRÉFECTORAL A ÉTÉ PUBLIÉ.**

**OBLIGATION DE JUSTIFIER DANS TOUS LES DÉPARTEMENTS OÙ UN ARRÊTÉ PRÉFECTORAL A ÉTÉ PUBLIÉ.**

Toute construction neuve doit être protégée contre l'action des termites. Cette protection peut être constituée par les dispositifs suivants :

- **Barrière physico chimique**
- **Barrière physique**
- **Dispositif de construction contrôlable** (sauf DROM)

Cette attestation doit obligatoirement être remise au maître d'ouvrage au plus tard à la réception des travaux. Elle doit mentionner les caractéristiques de protection mises en œuvre contre les termites.



Légendes des arrêtés

- Sur l'ensemble du département
- Sur une partie du département
- Aucune information



ATTESTATION DE POSE

**Sikagard®-150 Anti Termites Film**  
**Sika® TermiGrid**

PROTECTION COMPLÉMENTAIRE CONTRE LES TERMITES  
ENTRE LE SOL ET LA CONSTRUCTION  
(Arrêté n° 2006.591 du 23 mai 2006)

Adresse du chantier : .....

Maître d'ouvrage : .....

Maître d'œuvre : .....

Nom et adresse applicateur : .....

Date de réalisation du chantier : .....

**TYPE DE SURFACE TRAITÉE** (à cocher)

Dalle sur terre plein

**PLANCHER** (à cocher)

Vide > 80 cm  Vide < 80 cm

Dalle sur sous-sol  Dalle sous maison ossature bois

Autre : préciser : .....

**SURFACES TRAITÉES** (à remplir)

..... m<sup>2</sup>

**PRODUIT MIS EN ŒUVRE**

Sikagard®-150 Anti Termites Film

Sika® TermiGrid

Garantie

Document relatif à :

Cachet et signature de l'applicateur

SIKA FRANCE S.A.S.  
80, rue d'Alsace - 92000 Nanterre  
www.sika.fr

BUILDING TRUST

# BARRIÈRE PRÉVENTIVE ANTI TERMITES AVANT CONSTRUCTION

CONFORME AU DÉCRET N°2006-591

## Sikagard®-150 Anti Termites film

### LES + PRODUITS



**EFFET LÉTAL  
ADAPTÉE À TOUS TYPES  
DE CONSTRUCTION AINSI QU'À TOUS  
LES SYSTÈMES CONSTRUCTIFS**

- Construction sur terre plein
- Construction sur vide sanitaire
- Construction sur sous sol

### GARANTIE



**Sikagard®-150 Anti Termites film**

- Efficacité testée avec succès contre les termites
- Certifié CTP P+



### PRÉSENTATION PRODUIT



**Sikagard®-150 Anti Termites film** est une barrière haute résistance infranchissable par les termites.

**Sikagard®-150 Anti Termites film** est réalisé en tri couches d'une épaisseur totale de 150µ.

La couche noire, coté sol, est létale

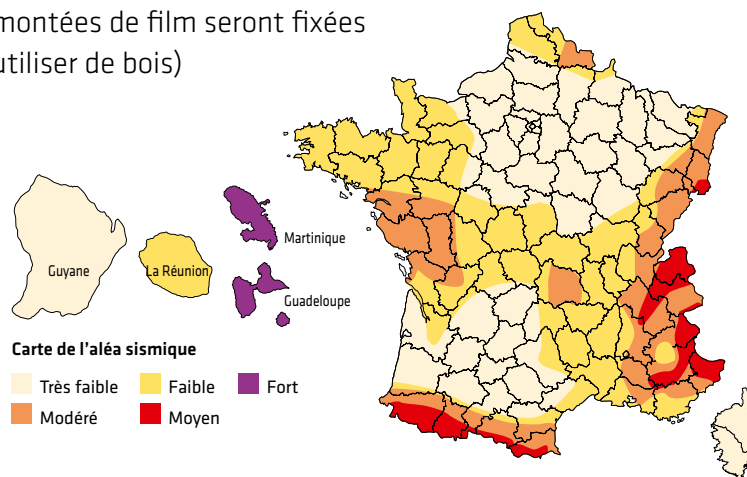
**Sikagard®-150 Anti Termites film** est proposé en rouleau de 140m<sup>2</sup> (5m x 28 m).

# LES RÈGLES DE MISE EN ŒUVRE

La pose de Sikagard®-150 Anti Termites film doit être réalisée en pose totale, et doit recouvrir l'ensemble de la surface construite de telle sorte qu'il constitue une barrière continue entre le sol et le bâti.

- Bien veiller à la continuité du film, en cas de déchirure, réparer avec de l'adhésif et si besoin, utiliser une chute pour colmater un trou.
- Le recouvrement des lés sera de 10 cm et le maintien du recouvrement sera assuré par un adhésif.
- Sur chaque extrémité de la construction, les remontées de film seront fixées par des baguettes PVC ou aluminium. (Ne pas utiliser de bois)

**Elle varie en fonction des caractéristiques de la construction et doit tenir compte des aléas sismiques.** (Voir carte)



## TRAITEMENT DES POINTS SINGULIERS

Les points singuliers sont constitués par l'ensemble des passages de tuyaux, conduits, gaines électriques. Ces éléments sont particulièrement vulnérables et favorisent le passage des termites. Ils doivent être protégés avec le plus grand soin.

## MISE EN ŒUVRE

Découper, ou utiliser une chute, de 50 cm au carré. Faire une croix au centre de 15 cm à l'aide d'un cutter, et positionner le morceau de Sikagard®-150 Anti Termites film à la base de l'élément à traiter. Remonter sur une dizaine de centimètre le film et le fixer avec un adhésif. Enrouler ensuite une bande de film autour de l'élément à traiter et assurer son maintien avec un adhésif.

**La protection ainsi réalisée, cet élément sensible de la construction ne fera l'objet d'aucun passage de termite. Il en va de même pour tous les éléments créant une rupture dans la dalle.**

Pour ce qui est des élévations, lorsque la nature de la construction nécessite des joints de dilatation ou trou de banche par exemple, ceux-ci devront également être traités contre l'arrivée des termites.



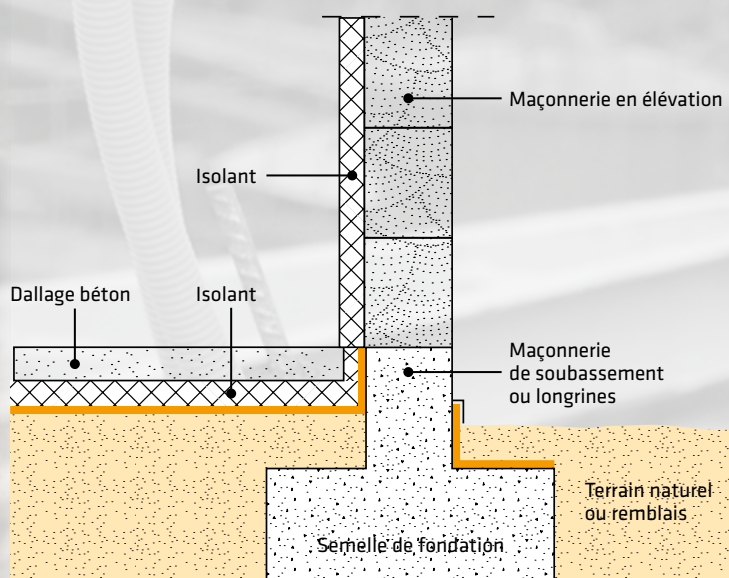


# SCHÉMAS DE MISE EN ŒUVRE

## Sikagard®-150 Anti Termites film

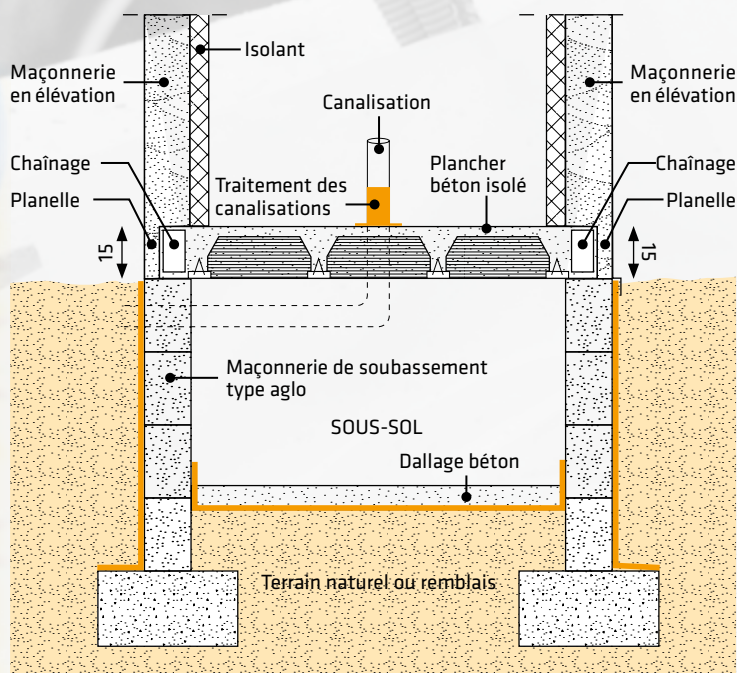
### CONSTRUCTION AVEC RUPTEUR THERMIQUE - élévation maçonnerie (aggl) - SUR TERRE PLEIN

■ Sikagard®-150 Anti Termites film



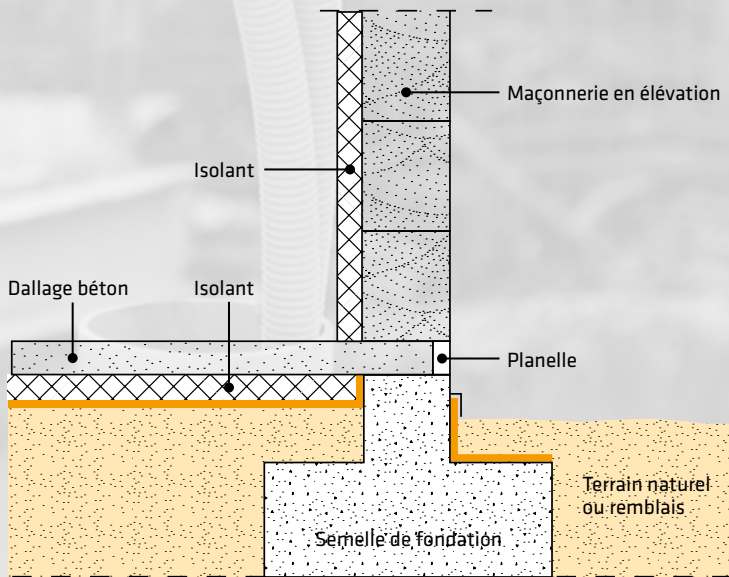
### CONSTRUCTION SUR SOUS-SOL

■ Sikagard®-150 Anti Termites film



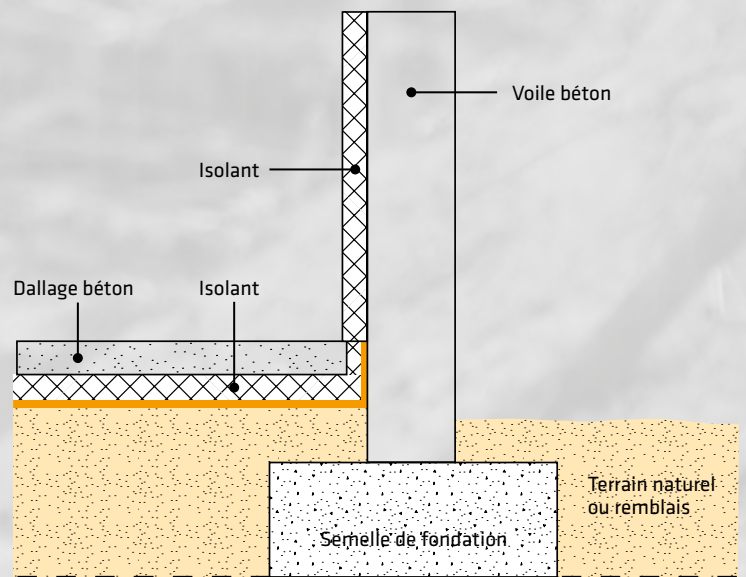
## DALLE PORTÉE SUR TERRE PLEIN AVEC ISOLANT SOUS DALLAGE

■ Sikagard®-150 Anti Termites film



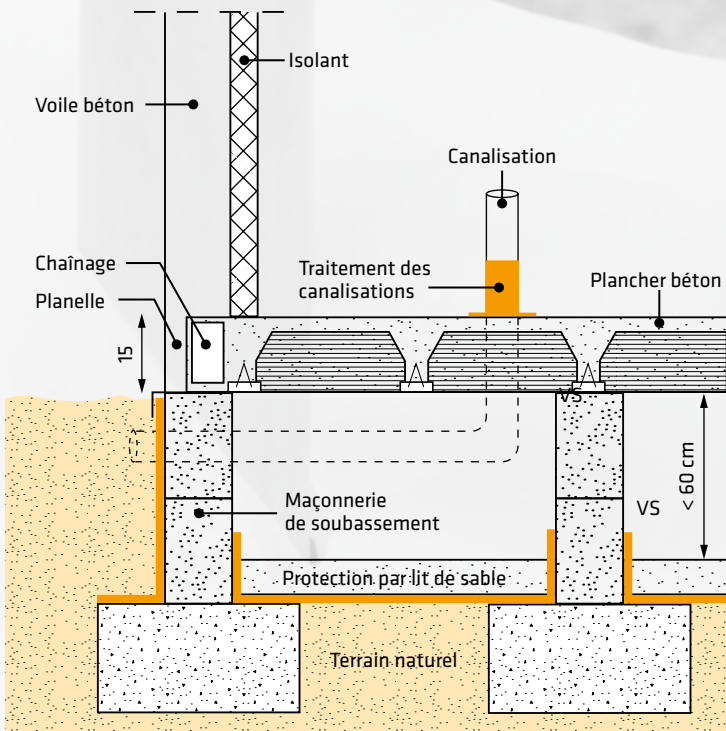
## ÉLÉVATION BÉTON ARMÉ (bouché)

■ Sikagard®-150 Anti Termites film



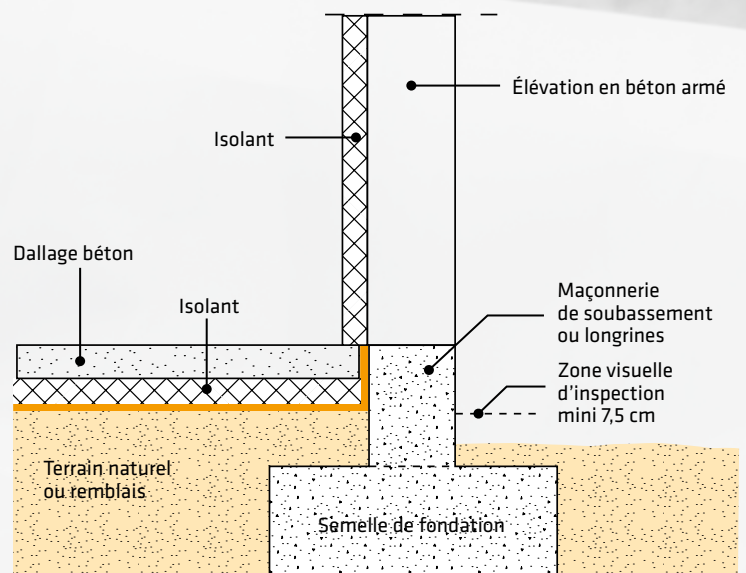
## CONSTRUCTION SUR VIDE SANITAIRE < 60 CM

■ Sikagard®-150 Anti Termites film



## DALLE DÉSOLIDARISÉE SUR TERRE PLEIN AVEC ISOLANT SOUS DALLAGE

■ Sikagard®-150 Anti Termites film



Si élévation béton branché, la protection verticale côté extérieur est optionnelle.



# SIKA, PARTENAIRE DE VOS AMBITIONS



**BÂTIMENT**



**OUVRAGES D'ART**



**TRAVAUX PUBLICS**



**HABITATS INDIVIDUEL ET COLLECTIF**

## Qui sommes nous ?

Sika France SAS est une filiale de Sika AG dont le siège est situé en Suisse. Entreprise internationale, Sika développe, fabrique et commercialise des procédés techniques à destination de la construction et de l'industrie. Sika est leader dans le développement de solutions de collage, jointolement, étanchéité, insonorisation et renforcement structurel. La gamme Sika comprend des adjuvants pour béton, des mortiers spéciaux, des colles, des mastics, du renforcement structurel ainsi que des systèmes pour revêtement de sols et toitures.

Avant toute utilisation, veuillez consulter la version la plus récente des notices produits disponibles sur [www.sika.fr](http://www.sika.fr).  
Utilisez les produits biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.  
Produit dangereux, respectez les précautions d'emploi.



## SIKA FRANCE S.A.S.

84, rue Édouard Vaillant  
93350 Le Bourget  
Tél.: 01 49 92 80 00  
Fax : 01 49 92 84 52  
E-mail : [sikainfo@sika.fr](mailto:sikainfo@sika.fr)

## Direction Export

Contact direct : + 33 1 53 79 79 60  
E-mail : [sika-france-export@fr.sika.com](mailto:sika-france-export@fr.sika.com)

[www.sika.fr](http://www.sika.fr)



**BUILDING TRUST**

